

Le suivi des membres

Il est nécessaire d'assurer le suivi de vos membres pour leur communiquer des informations, les inviter à différents événements, les convoquer aux différentes réunions, ...

- Faites remplir un document d'adhésion à chaque membre
- Tenez à jour un document de suivi comprenant au moins :
 - L'identité
 - Les coordonnées
 - Le type de membre (voir vos statuts)
 - La période d'adhésion

Les outils

- * Modèle de "Document d'adhésion"
- * Outil de suivi des membres
- * Outil de publipostage

Conseils

- * Respectez les conditions d'adhésion inscrites dans vos statuts et veillez à définir la durée et la période de l'adhésion. Ce suivi vous permettra notamment d'identifier les personnes qui ont capacité à voter dans les instances délibérantes
- * Vérifiez que votre contrat d'assurance prend bien en compte les risques inhérents à vos membres

CI&RA 66

Tél : 04 68 66 55 46
www.cierasso.org

